



**Norme
internationale**

ISO 5060

**Services de traduction — Évaluation
des résultats de traduction —
Recommandations générales**

*Translation services — Evaluation of translation output —
General guidance*

**Première édition
2024-02**

*iteh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview*

[ISO 5060:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-cffc-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-cffc-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 5060:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-ef6c-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-ef6c-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
3.1 Concepts généraux	2
3.2 Concepts relatifs aux personnes impliquées dans le processus d'évaluation	3
3.3 Concepts relatifs au processus d'évaluation	3
3.4 Concepts relatifs aux erreurs	4
3.5 Concepts relatifs aux points de pénalité	5
4 Ressources humaines	6
4.1 Généralités	6
4.2 Compétences professionnelles des évaluateurs	6
4.3 Qualifications des évaluateurs	7
5 Phase de pré-évaluation	7
5.1 Approches d'évaluation	7
5.2 Mise en œuvre de l'évaluation d'un résultat de traduction	7
5.3 Spécifications	8
5.4 Typologie des erreurs	8
5.5 Pondérations par type d'erreur	9
5.6 Niveaux de gravité	9
5.7 Erreurs critiques	9
5.8 Comptage des erreurs répétées	10
6 Phase d'évaluation	10
6.1 Généralités	10
6.2 Principes fondamentaux de l'évaluation	10
6.3 Échantillonnage du résultat de traduction à évaluer	10
6.4 Tableau de bord d'évaluation de la traduction	11
6.5 Note de qualité	12
7 Phase de post-évaluation	12
7.1 Retour d'information	12
7.2 Règlement des litiges	12
Annexe A (informative) Cas d'utilisation de la traduction, objectif de l'évaluation et contraintes	13
Annexe B (informative) Mise au point d'une stratégie d'évaluation de la traduction	14
Annexe C (informative) Mise au point d'un système d'évaluation de la traduction	15
Annexe D (informative) Échantillonnage	16
Annexe E (informative) Cohésion et cohérence	17
Annexe F (informative) Exemples de tableaux de bord pour l'évaluation d'un résultat de traduction	18
Bibliographie	22

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 5, *Traduction, interprétation et technologies apparentées*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

La mondialisation, la croissance du marché de la traduction qui l'accompagne, la professionnalisation des services de traduction et la mise à disposition croissante d'outils de traduction automatique en ligne ont suscité une demande de principes et de procédures normalisés et harmonisés pour évaluer les résultats de traduction.

Dans un monde industrialisé où les produits doivent être conformes aux dispositions légales et aux spécifications des clients, les résultats de traductions doivent être considérés comme un produit devant répondre à certaines exigences. La comparaison systématique d'un contenu dans la langue cible avec le contenu dans la langue source, en tenant compte des spécifications du projet de traduction, permet d'obtenir un avis pertinent et objectif sur le résultat.

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 5060:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-cffc-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-cffc-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024>

Services de traduction — Évaluation des résultats de traduction — Recommandations générales

1 Domaine d'application

Le présent document fournit des recommandations relatives à l'évaluation du résultat d'une traduction humaine, d'une traduction automatique post-éditée et d'une traduction automatique non éditée. Il donne également des recommandations relatives aux qualifications et aux compétences des évaluateurs. Le rôle de l'échantillonnage y est également abordé.

Le présent document se concentre sur une approche analytique d'évaluation de la traduction utilisant des types d'erreurs et des points de pénalité configurés pour obtenir un score d'erreur et une note de qualité.

Il met également l'accent uniquement sur l'évaluation humaine du résultat de traduction. Le présent document suit une approche conçue pour présenter le moins de complexité possible. Le but de cette approche est de faire en sorte que le présent document soit applicable par le plus grand nombre d'utilisateurs possible dans le secteur de la traduction.

Les recommandations fournies dans le présent document peuvent également servir à l'évaluation des textes sources destinés à être traduits.

Le présent document s'applique aux prestataires de services de traduction (PST), y compris les traducteurs indépendants, les sociétés de traduction ou les services internes de traduction, à leurs clients et aux autres parties intéressées du secteur de la traduction, telles que les établissements d'enseignement et de formation des traducteurs.

Le présent document ne s'applique pas aux éléments connexes tels que les processus d'assurance de la qualité du résultat de traduction et les actions correctives.

Le présent document ne s'applique pas à l'interprétation.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 20539, *Traduction, interprétation et technologies apparentées — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 20539 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1 Concepts généraux

3.1.1 traduire

restituer un *contenu dans la langue source* (3.1.6) en un *contenu dans la langue cible* (3.1.7) sous forme écrite ou en langue des signes

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.8]

3.1.2 traduction

ensemble de processus permettant de transposer un *contenu dans la langue source* (3.1.6) en un *contenu dans la langue cible* (3.1.7) sous forme écrite

Note 1 à l'article: Une traduction peut se rapporter à des formats autres que les formats textuels (par exemple un fichier audio, une image, etc.).

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.1.2]

3.1.3 révision

édition bilingue

examen du *contenu dans la langue cible* (3.1.7) par rapport au *contenu dans la langue source* (3.1.6) afin d'évaluer son adéquation avec l'objectif convenu

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.6, modifié — «examen bilingue» a été remplacé par «examen» dans la définition et la Note 1 à l'article a été remplacée par un terme admis.]

3.1.4 évaluation d'un résultat de traduction

évaluation

examen bilingue du *contenu dans la langue cible* (3.1.7) par rapport au *contenu dans la langue source* (3.1.6), en classant toute *erreur* (3.4.1) par rapport aux *spécifications d'évaluation de la traduction* (3.3.5) et dans le but d'obtenir une *note de qualité* (3.3.10)

Note 1 à l'article: Non applicable en français.

3.1.5 action corrective

action entreprise pour éliminer la cause de non-conformités ou d'*erreurs* (3.4.1) au cours de la *traduction* (3.1.2) ou dans le *contenu dans la langue cible* (3.1.7)

Note 1 à l'article: Une action corrective implique une enquête visant à identifier les problèmes survenus et l'action qui peut être entreprise pour s'assurer qu'ils ne se reproduiront plus.

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.5.5, modifié — «non-conformité» a été mis au pluriel et «dans le processus de traduction» a été remplacé par «au cours de la traduction».]

3.1.6 contenu dans la langue source

contenu linguistique devant être *traduit* (3.1.1)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.2]

3.1.7 contenu dans la langue cible

contenu linguistique *traduit* (3.1.1) à partir du *contenu dans la langue source* (3.1.6)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.3]

3.1.8

résultat de traduction

résultat d'une *traduction* (3.1.2)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.3.3]

3.1.9

accord entre le PST et le client

accord entre un client et un prestataire de services de traduction (PST) qui spécifie les conditions d'un *service de traduction* (3.1.10)

Note 1 à l'article: Cela peut prendre la forme d'un contrat, d'un protocole d'accord, d'un accord verbal, d'un courrier électronique, etc. Les accords verbaux peuvent être documentés par écrit.

3.1.10

service de traduction

production et livraison d'un *contenu dans la langue cible* (3.1.7) selon un *accord entre le PST et le client* (3.1.9)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.3.4, modifié — «les spécifications du client» a été remplacé par «un accord entre le PST et le client».]

3.1.11

segment

unité de texte produite pour une application informatique afin de faciliter la *traduction* (3.1.2)

Note 1 à l'article: Un segment peut être une phrase, un titre ou une autre unité de texte, telle qu'un syntagme, un mot ou un caractère unique.

[SOURCE: ISO 18587:2017, 3.2.9]

3.2 Concepts relatifs aux personnes impliquées dans le processus d'évaluation

3.2.1

évaluateur

personne qui effectue l'évaluation d'un *résultat de traduction* (3.1.4) conformément au *système d'évaluation de la traduction* (3.3.4) de l'entité évaluatrice (3.2.2) [5060:2024](https://standards.iso.org/iso/5060-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/48dc14ee-cffc-4c0b-b184-b1707ac6e65e/iso-5060-2024>

3.2.2

entité évaluatrice

personne ou groupe de personnes qui détermine une *stratégie d'évaluation de la traduction* (3.3.3)

3.3 Concepts relatifs au processus d'évaluation

3.3.1

exigence

besoin ou attente formulé, généralement implicite ou obligatoire

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.6.4, modifié — Les notes à l'article ont été supprimées.]

3.3.2

spécifications du projet de traduction

ensemble d'*exigences* (3.3.1) convenues et définies dans le but de produire un *résultat de traduction* (3.1.8)

Note 1 à l'article: L'Annexe B de l'ISO 17100:2015 répertorie une liste d'exemples de spécifications de projet.

3.3.3

stratégie d'évaluation de la traduction

politique, à l'échelle de l'organisme, mise en œuvre en fonction de l'objectif spécifique de l'évaluation d'un *résultat de traduction* (3.1.4)

Note 1 à l'article: L'objectif de l'évaluation d'un résultat de traduction peut varier d'un projet à l'autre. Par conséquent, il peut se révéler nécessaire d'appliquer différentes stratégies d'évaluation de la traduction.

3.3.4

système d'évaluation de la traduction

ensemble d'étapes et d'actions réalisées au cours de l'évaluation d'un résultat de traduction (3.1.4) et mises en œuvre en fonction de la stratégie d'évaluation de la traduction (3.3.3)

3.3.5

spécifications d'évaluation de la traduction

ensemble de principes pour l'évaluation d'un résultat de traduction (3.1.4), basés sur les spécifications du projet de traduction (3.3.2)

3.3.6

échantillon pour l'évaluation de la traduction

échantillon

quantité de contenu tiré du contenu dans la langue cible (3.1.7) à soumettre à une évaluation du résultat de traduction (3.1.4)

3.3.7

échantillonnage

procédure par laquelle une partie du résultat de traduction (3.1.8) est sélectionnée afin de constituer un échantillon pour l'évaluation de la traduction (3.3.6)

3.3.8

tableau de bord d'évaluation de la traduction

fiche d'évaluation de la traduction

tableau contenant tous les types d'erreurs (3.4.3) pertinents avec leurs points de pénalité (3.5.1) correspondants, dans le but d'obtenir un score d'erreur (3.3.9) et la note de qualité (3.3.10) pour le résultat de traduction (3.1.8) évalué, et de documenter l'évaluation

3.3.9

score d'erreur

total des points de pénalité d'une évaluation (3.5.3) par rapport au nombre de caractères, au nombre de mots ou au nombre de lignes évaluées dans le résultat de traduction (3.1.8)

3.3.10

note de qualité

classification du résultat de traduction (3.1.8) évalué, basée sur la comparaison du score d'erreur (3.3.9) avec un seuil de score d'erreur (3.5.6) applicable et un système de notation

3.3.11

appréciation du risque

processus d'identification du risque potentiel basé sur la probabilité qu'une erreur (3.4.1) se produise, ainsi que d'analyse et d'évaluation du niveau de risque par rapport à la gravité perçue de son impact

3.4 Concepts relatifs aux erreurs

3.4.1

erreur

non-respect des spécifications du projet de traduction (3.3.2)

3.4.2

typologie des erreurs

système de classification des erreurs (3.4.1)

3.4.3

type d'erreur

classe d'erreur (3.4.1) de traduction identifiée par son nom, sa définition et sa position dans une typologie des erreurs (3.4.2)

3.4.4

type d'erreur principal

type d'erreur (3.4.3) superordonné

3.4.5

sous-type d'erreur

type d'erreur (3.4.3) subordonné

3.4.6

niveau de gravité

évaluation de l'impact d'une *erreur* (3.4.1) sur le *contenu dans la langue cible* (3.1.7) et de son adéquation avec l'objectif visé

Note 1 à l'article: Exemple de niveaux de gravité: mineur, majeur et critique.

3.4.7

élément neutre

annotation indiquant un élément qui n'est pas une *erreur* (3.4.1) mais qui est signalé comme devant faire l'objet d'une attention particulière

3.4.8

erreur mineure

erreur (3.4.1) qui n'empêche pas le *résultat de traduction* (3.1.8) d'atteindre l'objectif visé

3.4.9

erreur majeure

erreur (3.4.1) qui peut empêcher le *résultat de traduction* (3.1.8) d'atteindre l'objectif visé

3.4.10

erreur critique

erreur (3.4.1) qui empêche le *résultat de traduction* (3.1.8) d'atteindre l'objectif visé

3.4.11

erreur répétée

erreur (3.4.1) récurrente dans un texte, qui est annotée, et qui peut, mais pas toujours, se voir attribuer des *points de pénalité* (3.5.1)

3.4.12

coefficient de gravité

valeur numérique reflétant les *niveaux de gravité* (3.4.6) d'une *erreur* (3.4.1) donnée, multipliée par le *décompte d'erreurs* (3.4.13)

3.4.13

décompte d'erreurs

nombre d'*erreurs* (3.4.1) constatées lors de l'*évaluation d'un résultat de traduction* (3.1.4)

3.5 Concepts relatifs aux points de pénalité

3.5.1

point de pénalité

valeur numérique calculée pour chaque *type d'erreur* (3.4.3) en fonction du *coefficient de gravité* (3.4.12)

3.5.2

total des points de pénalité d'un type d'erreur

somme des *points de pénalité* (3.5.1) liés à un *type d'erreur* (3.4.3) donné

3.5.3

total des points de pénalité d'une évaluation

somme des *totaux des points de pénalité des types d'erreurs* (3.5.2) résultant de l'*évaluation d'un résultat de traduction* (3.1.4)

3.5.4

pondération par type d'erreur

valeur numérique utilisée pour modifier le *total des points de pénalité d'un type d'erreur* (3.5.2) non pondéré